

Titulaire : groupement Trafalgare

Montant HT du marché : 10 150 €

Rôle de Trafalgare : titulaire

Montant HT Trafalgare : 10 150 €

Période des prestations : 2019

Durée de l'étude : 6 mois

Client : SNCF Réseau

Responsable du marché : Mme Chimol

## Description du projet

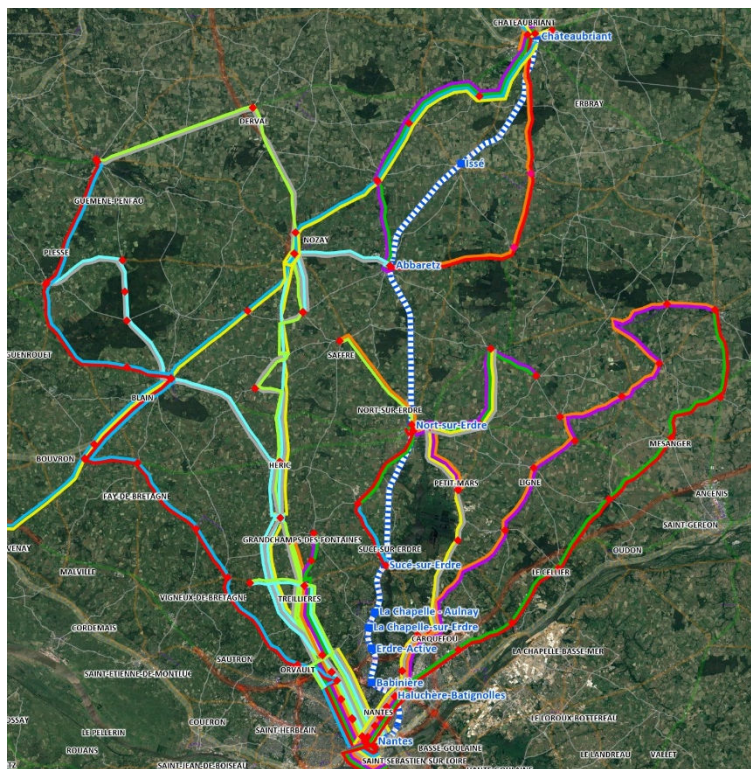
Le tram-train Nantes-Châteaubriant a été mis en service le 28 février 2014. Conformément à l'article L. 1511-6 du code des transports, précisé par l'article R. 1511-8, la mise en service de cette ligne doit faire l'objet d'un bilan des résultats économiques et sociaux dans un délai de 5 ans. Ce bilan doit être rendu public après avis du CGEDD.

Dans le cas d'espèce, trois études avaient été réalisées entre 2007 et 2009 :

- étude de trafic de la DT TER (2007),
- étude de trafic SNCF Réseau (2007/2008), utilisée pour l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique du projet,
- étude de trafic de la Région Pays de la Loire (2009), dans le cadre de l'élaboration du Dossier FEDER.

Dans ces trois études, le trafic quotidien sur la ligne avait été estimé entre 9 000 et 11 200 voyageurs/jour à l'horizon 2013 (année de mise en service théorique de la totalité du projet).

En 2016, soit deux ans après la mise en service du projet, le trafic journalier sur la ligne s'élevait à environ 2 500 voyageurs par jour.

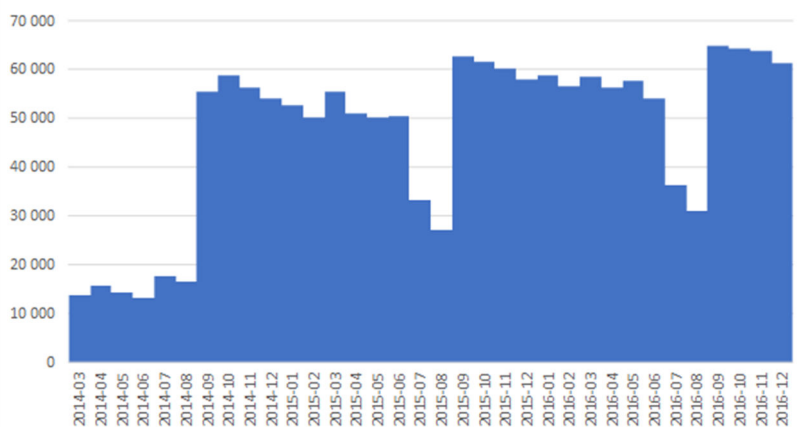


## Description de l'étude

Le bilan LOTI ex-post vise notamment à confronter les trafics et l'économie du projet réalisés « ex post » avec les trafics et l'économie du projet anticipée dans les études « ex-ante » et à expliquer les écarts entre les impacts prévus avant la mise en service du projet et ceux observés.

Le travail réalisé par Trafalgare sur le volet trafic vise in fine à 'alimenter le socio-économique ex post et à fournir à SNCF Réseau les éléments techniques permettant d'expliquer les écarts entre les prévisions de trafic réalisées avant la mise en service du projet et les trafics effectivement observés depuis 2014.

Evolution de la fréquentation mensuelle de la ligne de tram-train Nantes-Châteaubriant



Ces analyses ont été réalisées à l'aide du Modèle Régional de Trafic Bretagne Pays de la Loire (MRT BPL), élaboré par Trafalgare.